



# LA CONVENTION TERRITORIALE DE SERVICES AUX FAMILLES AU SERVICE DE VOTRE PROJET DE TERRITOIRE

# Plan d'intervention

## I. Une politique EJF au service de l'attractivité du territoire

- Un projet de territoire
- Une ambition commune

## II. La Convention Territoriale de services aux familles

2.1 Le document

2.2 Enjeux

2.3 Démarche

2.4 Objectifs

2.5 Maintien des aides

2.6 Impact en fonction des différents niveaux de partenariat avec la CAF

2.7 Exemples de projets menés

## III. Vers une nouvelle CTSF

3.1 Engagement du diagnostic et de la rédaction de la prochaine CTSF

3.2 Mettre en œuvre une démarche globale et un projet commun : le schéma de développement

3.3 Du coordinateur vers le chargé de coopération

3.4 Votre implication



## I- Projet de Territoire et Ambition commune

➔ Un projet de territoire cohérent et pertinent

➔ Un partenariat qui permet d'accompagner la volonté des élus à permettre aux familles du territoire de disposer :

- D'une offre maillée et cohérente sur l'ensemble d'un territoire étendu et hétérogène
- D'une offre adaptée à leurs besoins
  - Enfance, jeunesse, famille



## II. La Convention Territoriale de services aux familles

### 2.1 Le document

➔ Un outil de gouvernance des politiques familiales en faveur des élus du territoire.

➔ C'est un accord cadre qui matérialise les ambitions, le cadre politique et stratégique de la politique au service des familles (offre éducative, recherche de cohérence...) et un plan d'actions pluriannuel.



## 2.2 Enjeux de la CTSF

➔ Un levier majeur d'attractivité du territoire

➔ A la fois une réponse territoriale et une réponse en déclinaison de la politique nationale et du schéma départemental de services aux familles



## 2.3 Démarche Ctsf

Mettre en œuvre une démarche globale :



**Une façon d'appréhender son territoire**

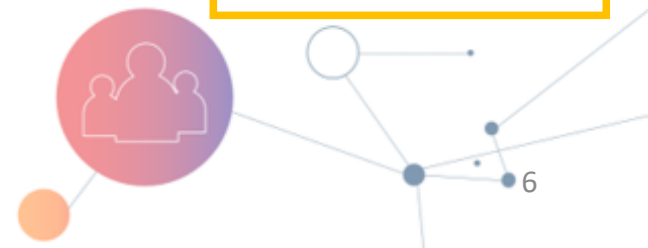
En tenant compte de l'ensemble des problématiques sociales et familiales (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation vie sociale, accès aux droits, logement...)



**Une façon de travailler**

En associant les différents acteurs concernés : acteurs associatifs, institutionnels, et les familles du territoire

*Sans remettre en question les compétences de chaque collectivité*



## 2.4 Objectifs

- ➔ Partager des orientations stratégiques,
- ➔ Identifier les axes de réponses adaptés sur tous les segments,

**Proposer collectivement des réponses plus efficaces  
en garantissant une équité d'accès aux dispositifs  
sur l'ensemble du territoire**



➔ **La Caf garante de la mise en œuvre des politiques familiales pour le compte de l'Etat (COG, les politiques enfance jeunesse et parentalité)**

➔ **La Caf et ses missions :**

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.





## 2.5 Maintien des aides

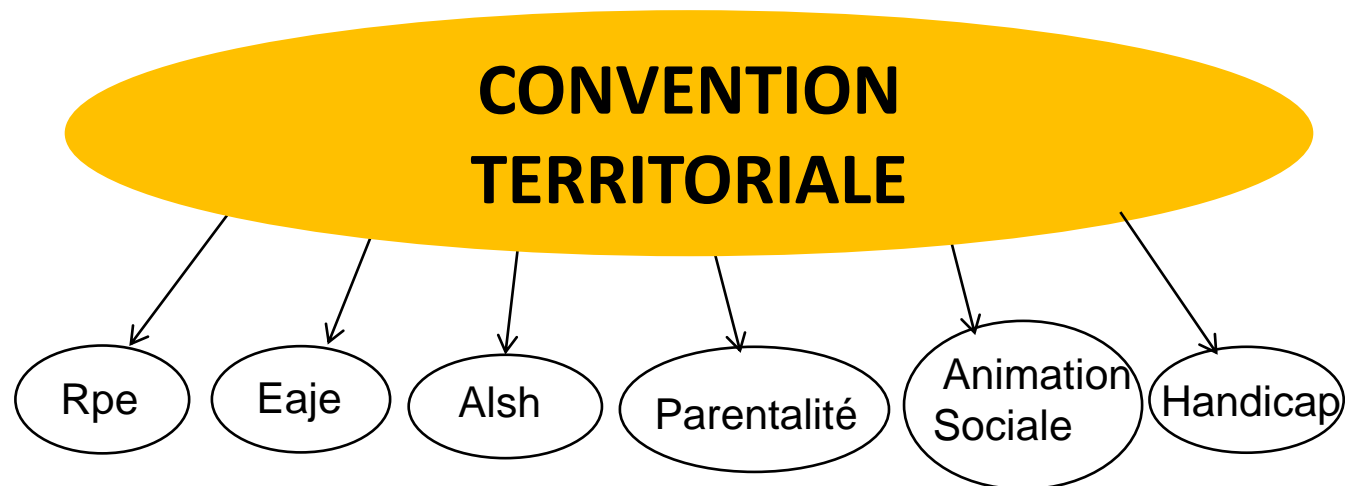
➔ La Caf soutien les collectivités territoriales qui s'engagent dans un projet de territoire

➔ La Ctsf, une démarche stratégique partagée entre les Caf et l'Agglomération du Pays de Dreux



# Intervention de M. GRESTEAU

- ➔ La convention territoriale est le socle conventionnel avec les Caf,
- ➔ Les dispositifs contractuels existants (Rpe, Alsh...) et leur financement sont rattachés à la convention territoriale,
- ➔ Offrir des services cohérents et adaptés aux familles du territoire



## 2.6 Impact en fonction des différents niveaux de partenariat avec la CAF

| Engagement petite enfance, enfance, jeunesse  | Jusqu'au 31/12/2022  | A partir du 01/01/2023 suite à la fin du Cej   |
|---|--|--|
| Vous êtes gestionnaire de structures petite enfance, enfance, jeunesse (crèche, accueil de loisirs...)                          | Vous bénéficiez d'une aide au fonctionnement Caf (appelée prestation de service – PSO/PSU)         | L'ensemble des gestionnaires s'inscrivent dans la démarche CTSF  |
| Et pour certains, Vous avez souhaité développer votre offre petite enfance, enfance, jeunesse en partenariat avec la Caf en Cej | Vous bénéficiez d'une aide complémentaire dans le cadre du <b>contrat enfance jeunesse (Cej)</b> . | Vous devez vous inscrire dans la démarche Ctsf pour conserver les financements, désormais appelés bonus territoire |



## 2.7 Exemples de projets menés

La Ctsf a permis ... en lien avec les ambitions politiques

### ➔ **Pour la petite enfance**

- \*6 RPE (couverture du territoire)

- \*Transformations de halte-garderie en multi-accueil (Brezolles et Châteauneuf en Thymerais...)

### ➔ **Pour la famille**

- \* Maisons des familles

### ➔ **Equité des familles dans l'accès aux services :**

- \*Harmonisation des tarifs en accueil de loisirs

- \* Une offre pour l'ensemble du territoire : Week-ends de la parentalité/ colos apprenantes / Aggloraid citoyen



## III. Vers une nouvelle CTSF :

➔ 3 CTSF sur notre territoire

\* Agglo du pays de Dreux pour les communes qui nous ont délégué leurs compétences avec les communes de, **Vert-en-Drouais, Saint-Lubin-des-Joncherets, Villemeux-sur-Eure et Saint-Remy-sur-Avre** ont adhéré la CTSF par avenant entre 2020 et 2023 qui arrive à échéance en 2024

\* Dreux et Vernouillet qui arriveront à échéance en 2026

Les phases d'élaboration de ce « projet de territoire » :

- Evaluation / diagnostic / schéma de développement / rédaction de la convention
- Choix du cabinet d'étude ITHEA pour nous accompagner dans cette démarche, en collaboration avec les CAF 28 et 27 pour prochaine CTSF 2025-2029



# 3.1 Engagement du diagnostic et de la rédaction de la prochaine CTSF

## Les différentes phases de cette démarche

### Evaluation

- Prendre du recul sur la précédente CTSF (gouvernance, actions mises en œuvre)
- Evaluer l'impact des actions sur les publics et les évolutions socio-démographiques

### Schéma de développement

- Co-construire une ambition commune et les orientations stratégiques en matière de services aux familles sur le territoire
- Imaginer les actions concrètes à mener pour aller dans ce sens, à l'échelle intercommunale et communale



## 3.2 Mettre en œuvre une démarche globale et un projet commun : le schéma de développement

### Quelles plus-values ?

- ➔ Avoir une vision globale et décloisonnée,
- ➔ Fixer un cap,
- ➔ Adapter l'action aux besoins du territoire et gagner en efficacité,
- ➔ Optimiser les ressources et les moyens,
- ➔ Clarifier les interventions sur le territoire,
- ➔ Faciliter les prises de décision,
- ➔ Articuler les dispositifs et optimiser les financements,



### L'objectif :

**Proposer une offre adaptée aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire et agir de manière cohérente, efficace et coordonnée**



## 3.3 Du coordinateur vers le chargé de coopération

**Avec la CTSF, la Caf finance de nouvelles missions portées par le chargé de coopération.**

- Il est un représentant de la collectivité, ce qui facilite la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de développement et redynamisation du territoire
- Il accompagne les élus de proximité
- Le chargé de coopération suit les objectifs de la Ctsf
- Il mobilise les acteurs, favorise leur mise en réseau
- Il mutualise, accroît in fine l'efficacité des interventions

➔ Une évolution : les Caf réorientent leurs financements, les missions de coordination ne sont plus financées.





## Intervention de M. GRESTEAU

### Des financements conservés mais des missions à redéployer en fonction des orientations des enjeux et ambitions du schéma de développement

| Collectivités                  | Missions                             | ETP  |
|--------------------------------|--------------------------------------|------|
| Agglomération du Pays de Dreux | Pilotage de la Ctsf                  | 1    |
| Agglomération du Pays de Dreux | En fonction des projets ou action    | 2,10 |
| Villemeux-sur-Eure             | Coordination des structures          | 0,2  |
| Saint-Lubin-des-Joncherets     | Coordination dans le cadre de la DSP | 1    |
| Saint-Rémy-sur-Avre            | Coordination des structures          | 0,4  |
| Total                          |                                      | 4,7  |



### 3.4 L'implication de tous

- ➔ Des retours sur le niveau de réponses apportées à ce jour, sur les besoins de votre commune
  - \*Elus, Familles, acteurs institutionnels, les professionnels
- ➔ 3 niveaux de pilotage
  - \*COFIL : qui valide les propositions du cabinet
  - \*COTECH : fait les propositions techniques
  - \*Groupe de travail d'élus : réfléchir et faire des retours « politiques » sur les propositions du cabinet

*Tout en maintenant votre autonomie dans la conduite de vos projets à venir en réponse aux orientations stratégiques partagées!*

# QUESTIONS / REPONSES

---

